

Le Petit Brenouillois

Le Magazine Info de votre village > Trimestriel > Février - Avril 2021 N° 23



Khristine Foyart
Maire de Brenouille
Vice Présidente
du Conseil départemental de l'Oise

Chères Brenouilloises, chers Brenouillois,

La pandémie continue de s'étirer, mais malgré tout, il semble que nous ayons trouvé la parade : la vaccination tant attendue !

A ce jour, tous nos habitants de plus de 75 ans qui l'ont désiré sont vaccinés, le passage du bus de vaccination du département nous y a bien aidés, et a commencé dans les cabinets médicaux la vaccination des 50 à 75 ans. Encore quelques semaines de confinement, de couvre-feu, et d'interdiction de se rassembler et, avec l'arrivée des beaux jours, nous allons pouvoir tous « revivre normalement ».

Nous n'avons pas pu faire la cérémonie des vœux de nouvel an à la salle Balavoine, nous n'avons pas pu réunir nos anciens pour la traditionnelle galette des rois, nous n'allons pas non plus les réunir pour le repas annuel des cheveux blancs qui devait avoir lieu en mars. Toutefois la municipalité travaille à organiser la fête du village pour les 29 et 30 mai prochains dans le parc de la Butte Ouest. Après un an à vivre tous un peu reclus chez soi, je crois que nous avons tous soif de fêtes et de convivialité.

Si la commission des fêtes ne s'est pas beaucoup réunie ces derniers mois, la commission des travaux n'est pas restée inactive. Nous avons accéléré l'installation de la deuxième tranche de jeux avec la pose du toboggan tant attendu par les petits, et prochainement, les agrès pour les adultes viendront compléter le décor dans le parc Saint-Rieul.

L'Eglise Saint-Rieul continue de se faire une beauté avec le remplacement de la demi-lune au-dessus de la porte principale, et actuellement est en cours la pose de pavés de pierre dans la nef dans les zones lacunaires qui étaient remplies soit de sable, soit de ciment gris.

Les travaux de la cantine scolaire sont entrés dans la phase deux : l'ossature bois a été livrée voici quelques jours et le montage en cours est particulièrement spectaculaire à observer !

Encore quelques semaines de patience et nous allons tous pouvoir reprendre le cours de notre vie avec réunions de famille, invitations entre amis, activités associatives, musées et théâtres... et j'invite tous nos nouveaux habitants à se mêler à nos prochaines festivités brenouilloises, et découvrir ainsi une des facettes agréables de notre village.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Kristine FOYART
Maire



Philippe FROIDEVAUX
1er Adjoint



Véronique VERRIÈRE
2ème Adjoint



Geoffroy DÉPRET
3ème Adjoint



Anne-Marie POUX
4ème Adjoint



Hervé BRIGHTON
5ème Adjoint



Monique WÉMAUX
Conseillère
déléguée



Patrick BINCTIN
Conseiller



**Christian
DENICOURT BOULANGER**
Conseiller



Martine DELAVAQUERIE
Conseillère



Jean LOUMIKOU
Conseiller



Ana GUAY
Conseillère



Annabelle ROOSE
Conseillère



Alain DUFÊTRE
Conseiller



Christophe GILOT
Conseiller



**Jean-Grégoire
GARNIER**
Conseiller



Stéphanie LEGOUT
Conseillère



Christel DESSEaux
Conseillère



**Ingrid
WÉMAUX-LÉPINE**
Conseillère

Les Délégations

| | |
|----------------------------|--|
| PHILIPPE FROIDEVAUX | Travaux, gestion du patrimoine |
| VÉRONIQUE VERRIÈRE | Affaires scolaires, affaires sociales, bibliothèque, relation avec le pôle service de la CCPOH |
| GEOFFRAY DÉPRET | Fêtes, animations et cérémonies, gestion des associations, organisation du forum des associations |
| ANNE-MARIE POUX | Finances, préparation et suivi des budgets, conseil municipal des enfants |
| HERVÉ BRIGHTON | Urbanisme, cadre de vie, Plan Local d'Urbanisme |

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| MONIQUE WÉMAUX | Déléguée à la communication |
|-----------------------|------------------------------------|

Le Conseil Municipal des Enfants *(par Monique WÉMAUX)*

Les élections des membres du Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.) ont eu lieu à l'école élémentaire le 13 Novembre 2020. Elles sont destinées aux élèves des Cours Moyens (CM1 et CM2).

| CM1 | CM2 |
|---|---|
| Melle Zara SCHOLLAERT Melle Célia QUENETTE M. Sofiane HAMANE Melle Mélyna AISSIOU-LEUREUX Melle Lya KNOERR | Melle Sarah AUDOUIT Melle Lyvia GUILIANI Melle Eloïse LOISON Melle Ambre LOGNAND M. Mathys BOUCHER |

L'accompagnement dans ce primo acte civique a été réalisé sous l'œil attendri mais non moins attentif d'Anne-Marie POUX, Adjointe en charge de ce dossier, assistée de membres de sa Commission.

A noter qu'Anne-Marie POUX a déjà œuvré par le passé pour la mise en place du Conseil Municipal des Enfants en général et la réalisation de la piste de skate-park en particulier. En quelque sorte, elle rallume la flamme en reprenant le flambeau derrière Sandrine DA SILVA que nous remercions également pour sa vive implication ces dernières années au sein de cette structure.

A l'instar du Conseil Municipal des adultes, les jeunes élus doivent être installés dans leurs fonctions par Mme le Maire. Or, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas actuellement cette mise en place.

Nous adressons toutes nos félicitations à cette nouvelle équipe juniors et formulons le vœu que leur patience ne tarde pas à être récompensée par la possibilité de s'investir dans de beaux projets au sein des Commissions qu'ils auront choisies (animation ou cadre de vie).

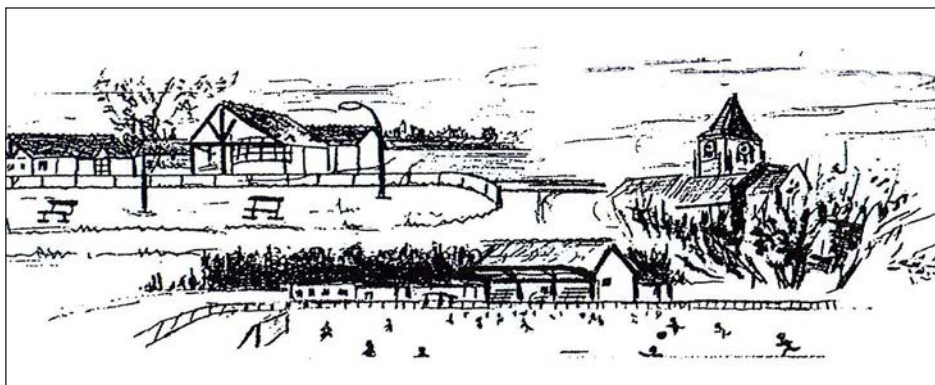


Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

(par Monique WÉMAUX)



En date du 10 Décembre 2020



FINANCES

- Adoption de nouvelles mesures d'exonération sur la taxe foncière bâtie
- Adoption des mandats d'investissement en début d'exercice 2021
- Adoption décision modificative n° 3
- Adoption de la participation communale au séjour classe de neige des enfants de CM2 de l'école élémentaire Berthe Fouchère
- Adoption de la demande de subvention auprès du Conseil départemental et de la DETR (achat d'ordinateurs pour l'école élémentaire Berthe Fouchère)
- Adoption de la demande de subvention auprès de FO3DR –Fonds Olivier Dassault pour la Défense et le Développement de la Ruralité- (participation à l'achat du panneau lumineux)

URBANISME

- Adoption de la convention de mise à disposition – autorisation du droit des sols
- Adoption de l'opposition au transfert de compétence PLU à la CCPOH
- Adoption de l'exercice du droit de préemption urbain

ADMINISTRATION GENERALE

- Adoption du lancement de la procédure de délégation de service public pour la mise en fourrière des véhicules
- Adoption de la fusion de l'A.D.T.O. (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) avec la S.A.O. (Société d'Aménagement de l'Oise)
- Désignation d'un correspondant défense
- Adoption du droit à la formation des élus locaux
- Prise de connaissance des rapports 2019 sur les activités de la CCPOH et sur l'enlèvement des ordures ménagères
- Adoption de l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public de l'assainissement SUEZ
- Création d'une Commission Sécurité
- Adoption de la fixation des conditions de dépôts de liste pour l'élection à la délégation de service public et constitution de la Commission ad'hoc

RESSOURCES HUMAINES

- Adoption de la création de deux emplois permanents : un brigadier chef principal et un adjoint technique à temps non complet

La petite Maison dans le Parc-Saint-Rieul

Finalement, le Père Noël est passé à Brenouille en apportant aux petit(e)s «poussin(e)s» et «benjamin(e)s» cette surprise venue rejoindre le canard, l'escargot, le cheval, ainsi que le petit parcours sportif sur l'aire de jeu du Parc Saint-Rieul. Une maisonnette à double toboggan entourée de ses animaux «balançoires» qui font revivre et réactualiser nos jeux de parc d'antan en plein air et permettre à nos P'tits Brenouillois de se défouler et se dégourdir dans un monde où les jeux numériques d'intérieur ont souvent pris le dessus.

C.A GILOT



Directeur de la publication : Khristine FOYART / **Rédacteur en Chef :** Monique WÉMAUX / **Conception Maquette et Mise en Page :** Christophe A GILOT / **Comité de Rédaction :** Khristine FOYART, C.A GILOT, Stéphanie LEGOUT, Monique WÉMAUX, Aurore FOBERT / **Crédits Photos :** C.A GILOT, Associations, Dakardantan / **Impression :** CCPOH. Journal édité à 1 000 exemplaires. **Photo de couverture :** Eglise de Brenouille et Parc Saint-Rieul sous la neige en janvier 2021

Éclairage public *(par Monique WÉMAUX)*

Il vous arrive de nous signaler un lampadaire défaillant proche de chez vous et avez tendance à nous mentionner plus ou moins l'adresse où celui-ci est implanté. Or, il se trouve que le répertoire de ce matériel est purement numérique, il est estampillé de la manière suivante sur son mât :

En exemple, sur la photo de droite

Le chiffre supérieur (ex. 01) indique l'armoire électrique de rattachement et les trois chiffres verticaux (ex. 018) constituent un numéro d'ordre.

Cette identification est donc la seule permettant de situer plus efficacement le candélabre en question.

Ce qu'il faut savoir :

- Les interventions ne sont pas faites au coup par coup par les services municipaux, elles relèvent d'un prestataire extérieur qui en regroupe les demandes.
- Il est normal, une fois la remise en marche effectuée, que le lampadaire reste momentanément allumé, le temps de vérifier la reprise de fonctionnement dans le chaînage global.

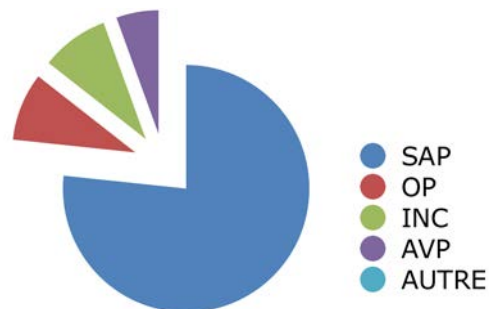
Vos signalements d'anomalie ou dysfonctionnement sont également recevables par mail à l'adresse suivante : responsablestbrenouille@gmail.com



Les 90 raisons d'une venue à Brenouille *(par Monique WÉMAUX)*

Le Centre de Secours de Pont-Sainte-Maxence nous a transmis les 90 motifs de ses interventions sur Brenouille pour l'année 2020 qui se répartissent ainsi :

| Raison de sortie | Nombre | % |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Secours à Personnes –SAP- | 69 | 76,7 % |
| Opérations diverses –OP- | 8 | 8,9 % |
| Incendies –INC- | 8 | 8,9 % |
| Accidents sur Voies Publiques –AVP- | 5 | 5,6 % |
| Autre | 0 | |



L'exploitation des données montre une activité globale à la baisse par rapport à 2019 de l'ordre de 20 %. Il y avait eu 111 interventions.

Par contre, les incidences du confinement sont réelles : on observe que les secours à personnes représentent 76,7 % contre 73 % en 2019 et 5,6 % pour les accidents sur voies publiques contre 9,9 % en 2019.

VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

APPELEZ LE 3919

* appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe

Solidarité Femmes 3919
Fédération Nationale appel anonyme et gratuit

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) (Anciennement appelé Certificat de conformité)

(par Hervé BRIGHTON)

De quoi s'agit-il ?

Le titulaire (propriétaire de l'habitation) ou le maître d'œuvre (constructeur ou architecte) d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Cette déclaration est obligatoire à la fin des travaux autorisés par un permis de construire, un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Seul le permis de démolir n'est pas concerné par cette déclaration.

Contenu de la déclaration

La Daact doit préciser si l'achèvement concerne la totalité des travaux ou une tranche des travaux selon un programme autorisé.

À la fin de chaque tranche de travaux, une Daact est adressée à la mairie.

Démarche

La Daact doit être faite au moyen d'un formulaire.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (CERFA 13408-05).

Pour tous les travaux de construction ou d'extension soumis à permis de construire, il faut joindre à la Daact une attestation indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012 (RT 2012).

Cette attestation doit être remplie, sur votre demande, par un professionnel qualifié. Cela peut être un architecte ou, pour les maisons individuelles, un diagnostiqueur agréé pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE).

Ce dossier (formulaire et attestation) doit être réalisé en 3 exemplaires et être déposé directement à la mairie où se situe le terrain ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

Délai d'instruction

Cas général :

La mairie dispose d'un délai de 3 mois à partir de la date de réception de la Daact pour contester la conformité des travaux. Passé ce délai, la mairie ne peut plus contester la conformité des travaux.

Monument historique ou secteur sauvegardé :

La mairie dispose d'un délai de 5 mois à partir de la date de réception de la Daact pour contester la conformité des travaux sur un immeuble inscrit. Passé ce délai, la mairie ne peut plus contester la conformité des travaux.

Contrôle des travaux

Les agents de la mairie peuvent mettre en demeure par courrier le titulaire de l'autorisation d'urbanisme d'effectuer les travaux nécessaires, ou lui demander de déposer un permis de construire modificatif. En effet, s'ils constatent une anomalie dans les délais de 3 ou 5 mois suivant l'autorisation accordée, ils peuvent le demander (exemple : couleur de crépi différente, dimensions des baies différentes, si la clôture n'a pas été faite ou il manque le garage).

Attention : si la régularisation de l'anomalie est impossible, la mairie peut imposer la démolition de la construction à vos frais.

Absence de décision de la mairie

Le titulaire de l'autorisation peut demander une attestation certifiant que la conformité des travaux n'a pas été contestée lorsqu'aucune décision n'est intervenue dans le délai de 3 ou 5 mois. Cette demande doit être adressée à la mairie par courrier (simple ou recommandé). Cette attestation (si elle n'est pas contestée) est délivrée sous 15 jours. Ces délais se décomptent en jours calendaires.

En cas de refus ou de silence de la mairie, il convient de demander une attestation auprès du préfet de son département.

Civisme et cadre de vie (par Monique WÉMAUX)

Le fait de déposer ses propres ordures dans les poubelles de la ville constitue une infraction passible d'une amende administrative de 400 €.

(Barème fixé par arrêté municipal du 16 Décembre 2019)

Le calendrier de collecte des déchets verts *(par C.A GILOT)*

Le ramassage des déchets verts débutera à Brenouille à partir du **23 avril** tous les 15 jours jusqu'au **22 octobre** de cette année lors des semaines paires.

La collecte se fera le **vendredi**. Pensez à sortir vos sacs dès le jeudi soir.

ATTENTION : Il n'y aura pas de collecte du 19 juillet au 13 août. Durant cette période, vous pourrez aller déposer vos déchets à la déchetterie.

Des sacs pour déchets verts sont à votre disposition en Mairie aux heures d'ouverture.

| CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS À BRENOUILLE POUR L'ANNÉE 2021 | | | | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| d'avril à octobre les semaines paires (16-18-20-22-24-26-28-30-32-34-36-38-40-42, sauf 30 et 32) | | | | | | |
| AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE |
| | Vendredi 7 | Vendredi 4 | Vendredi 2 | | Vendredi 10 | Vendredi 8 |
| Vendredi 23 | Vendredi 21 | Vendredi 18 | Vendredi 16 | | Vendredi 24 | Vendredi 22 |
| | | | | Vendredi 27 | | |

Du côté des organismes *(par Monique WÉMAUX)*

Le Chèque Énergie

Le Gouvernement a mis en place le dispositif « **CHEQUE ENERGIE** ». Celui-ci vise à aider les ménages à revenus modestes par le paiement d'une partie de leurs factures d'énergie ; électricité, gaz, fioul, pétrole, bois, voire le financement de travaux d'efficacité énergétique.

Ce chèque est attribué **sous conditions de ressources**. C'est l'administration fiscale qui établit la liste des bénéficiaires en fonction de deux critères :

- le revenu fiscal de référence du ménage déclaré chaque année,
- la composition du ménage



Pour les bénéficiaires, le chèque énergie constitue donc une action :

solidaire : puisque attribué **sous conditions de ressources**,

simple : puisque **aucune démarche à accomplir** (il suffit juste d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente),

juste : puisque concernant tous les types d'énergie et/ou travaux de rénovation énergétique.

Mise à jour du plan cadastral

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre J.L. LE VAN, aidé d'un chaîneur, sera amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan : Constructions nouvelles, additions de constructions, garages, vérandas, démolitions, etc.

Période d'intervention : du 1^{er} Mars au 31 Août 2021

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi n° 374 du 6 Juillet 1943 article 1^{er}.

Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.



Communiqué du Conseil départemental de l'Oise

UN SYSTÈME QUI PEUT SAUVER DES VIES

Le Conseil départemental de l'Oise met en place un nouveau système s'appuyant sur une technologie innovante et simple d'installation qui permet aux secours d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la prise en charge des personnes.



QU'EST-CE QUE OISE URGENCE SÉNIORS ?

Pour faciliter la prise en charge des personnes de 70 ans et plus en cas d'urgence, ce dispositif se présente sous la forme d'un système de flash code regroupant les informations médicales de la personne, consultables par les sapeurs-pompiers de l'Oise.

Sous la forme d'un autocollant rond, à coller en priorité sur le miroir de la salle de bain, il permet un accès très rapide et sécurisé aux données personnelles et médicales de la personne qui en bénéficie.



LE FLASH CODE PERMET AUX SECOURS D'ACCÉDER :

- À l'identité de la victime ;
- À sa fiche médicale ;
- Aux coordonnées des proches ;
- Il prévient les proches de la victime par sms dès la prise en charge par les secours.



BON À SAVOIR

Vos données personnelles et médicales sont **UNIQUEMENT** visibles par les secours !



LES PROCHES DE LA VICTIME SONT AVERTIS PAR SMS !

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

GRATUIT

- Pour les personnes de 70 ans et plus ;
- Pour les personnes bénéficiant de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) ;
- Pour les personnes bénéficiant de la Téléassistance et/ou de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).



Une technologie approuvée par les sapeurs-pompiers de l'Oise et développée dans l'Oise.

EN PARTENARIAT AVEC



Du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00 (sans interruption) et le samedi de 09h00 à 13h00

ADHÉRER AU SERVICE EN 5 ÉTAPES



ÉTAPE 1

J'appelle la plateforme "ALLO OISE SÉNIORS" AU NUMÉRO UNIQUE :

03 44 82 60 60

© PRIX D'UN APPEL LOCAL

ÉTAPE 2

Les services départementaux m'envoient par voie postale : un courrier avec mon identifiant et mon mot de passe, ce mode d'emploi et une planche autocollante IDUTAG.

Adhérez aussi sur OISE.FR

J'ACTIVE MON FLASH CODE

ÉTAPE 3

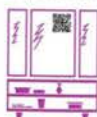
- Je me rends à l'adresse internet suivante : www.idutag.fr
- Je clique sur mon compte
- Je saisis mon identifiant et mon mot de passe
- Je clique sur activer un nouveau IDUTag
- Je saisis mon code d'activation (qui se trouve sur la planche autocollante)
- Je remplis mon dossier médical



JE COLLE MON FLASH CODE

ÉTAPE 4

Une fois le dossier médical renseigné et mes flashs codes activés, je colle mon flash code sur le miroir de la salle de bain afin d'être facilement répertorié par les secours.



MIROIR DE SALLE DE BAIN

J'INFORME LES SECOURS

ÉTAPE 5

Je colle l'autocollant (sur ma porte d'entrée visible de l'extérieur ou sur ma boîte aux lettres) pour informer les secours que je suis abonné(e) au dispositif : OISE URGENCE SENIORS.



Communiqué de la CCPOH

Les sacs noirs, opaques, ne sont pas tolérés dans les poubelles jaunes et au pied des bacs.

À partir du **1^{er} mars 2021**, les déchets indésirables et les sacs noirs se trouvant dans les bacs jaunes et au pied des bacs d'ordures ménagères, ne seront plus collectés. Les emballages, journaux et magazines sont à déposer en vrac dans votre bac jaune.

Aujourd'hui, beaucoup de sacs noirs sont déposés dans les bacs jaunes et au pied des bacs. Le contenu de ces sacs n'est pas recyclé mais incinéré au centre de traitement principal du SMDO. Cela représente un volume colossal de déchets. Il est important que chacun respecte les consignes de tri et de collecte.

Pourquoi trier ?

50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières ! Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. Ensemble réduisons nos déchets

**NON AUX SACS
OPAQUES
DANS VOTRE
BAC JAUNE**



Anim et Vous

Assistante de soins en gérontologie

Justine Pounoussamy

« Il faut ajouter de la vie aux années, pas des années à la vie »
(André Malraux)

Rompre l'isolement
Soutien aux aidants
Maintenir l'autonomie

Anim et vous
Assistante de soins en gérontologie
Justine Pounoussamy
"Il faut ajouter de la vie aux années, pas des années à la vie"
André Malraux

Rompre l'isolement
Soutien aux aidants
Maintenir l'autonomie
Animetvous60@gmail.com
07-50-08-86-29

Stimulation cognitive par divers exercices de mémoire
Jeux de société
Activités manuelles
Activités culinaires
Sorties extérieures
Bien-être
Atelier réminiscence
Accompagnement à vos rendez-vous médicaux

animetvous60@gmail.com
07 50 08 86 29

ELECTRO ANTENNE

**INSTALLATION / REGLAGE / REPARATION
ANTENNE TNT / PARABOLE
DEVIS GRATUIT**

M. DELAVAQUERIE XAVIER

2 place Lamartine 60870 BRENOUILLE

Siège social : 57 ter rue du Moutiers 77230 ST MARD

Siret 37991811300059

xavier.delavaquerie@sfr.fr

06 09 93 14 92



Marché de Noël *(par Kristine FOYART)*

En pleine pandémie de COVID 19, il aura fallu annuler le 25^{ème} Noël Enchanté.

Toutefois, vous étiez nombreux à avoir passé vos commandes de champagne, foie gras et autres produits festifs auprès de nos exposants habituels.

L'ouverture des commerces alimentaires restant autorisée, nous avons pu organiser sur la place Lamartine un mini marché les 28 et 29 Novembre et ainsi permettre à chacun de venir faire quelques achats pour les fêtes de fin d'année.

Gel à disposition, masque obligatoire, sens de circulation, dégustations interdites, toutes les précautions avaient été mises en place pour garantir une bonne sécurité sanitaire, et nos exposants ont tous pu assurer leur vente de produits du terroir habituelle, pour leur bonheur et le nôtre !



Kristine FOYART et le Sénateur Olivier PACCAUD



Au menu : Foie gras des Landes...



...Produits à la truffe et huile d'olive...



...Vins de Bergerac...



...Bières Isariennes...



...Chocolats du Beauvaisis...



...Et le traditionnel Champagne

Centre Communal d'Action Sociale (par Monique WÉMAUX)

Présentation des membres du C.C.A.S.

| | |
|--|---|
| Présidente : | Khristine FOYART |
| Vice Présidente : | Véronique VERRIÈRE |
| Membres désignés par le Conseil Municipal : | Monique WÉMAUX Martine DELAVAQUERIE Philippe FROIDEVAUX Patrick BINCTIN Jean-Grégoire GARNIER |
| Membres nommés : | Nicole DESMARET Sandrine DÉPRET Anne TAMPÈRE Jean LAUDIER Alain OGIEZ Sébastien HECQUET |

Actions en faveur des aînés

La remise des colis de Noël a eu lieu le samedi 19 Décembre 2020 lors d'une permanence en Mairie de 10 h à 12 h, les personnes ne pouvant se déplacer ont été livrées à domicile ; le tout dans le respect des gestes barrières et sans l'accompagnement habituel des élus du Conseil Municipal des Enfants.

Cette prestation est offerte aux aînés à partir de 69 ans soit 219 bénéficiaires cette année.

Compte tenu de la conjoncture, il a été fait appel à des producteurs locaux pour la confection de ces colis qui ont apporté quelques douceurs à nos séniors.

Du fait de la crise sanitaire, la traditionnelle **galette des rois** (à partir de 63 ans) prévue le vendredi 15 Janvier 2021 a dû être annulée.

Quant au **banquet** (à partir de 69 ans) devant avoir lieu le samedi 27 Mars 2021, il est reporté à l'automne (Octobre) en fonction des directives qui prévaudront à ce moment-là.



Remise des colis à la Mairie...



...ou livraison à domicile par un membre du CCAS

Actions en faveur des nouveaux nés

A partir de 2021, une nouvelle action s'exerce à l'occasion d'une naissance dont les parents demeurent à Brenouille. Il est offert un souvenir « empreinte » que vous pourrez retirer en vous présentant à la Mairie (à condition que notre service d'état civil ait reçu l'avis de transcription).

Arbre de Noël Masqué (par Stéphanie LEGOUT)

Vendredi 18 décembre, 4 enfants du personnel communal ont reçu leur cadeau de Noël à la salle Balavoine. Dans le respect des normes sanitaires, ce fut un moment convivial et chaleureux partagé avec les élus de la commune.



Brenouille, pas à pas (Suite) *(par Stéphanie LEGOUT, Monique WÉMAUX, C.A GILOT)*

Dans le précédent numéro du P'tit Brenouillois, l'article « Brenouille, pas à pas » reprenait entre autres l'historique des dénominations des voies spécifiquement « **intra-muros** ». Or, le territoire de Brenouille s'étend aussi jusque dans la zone industrielle dite de « Pont-Sainte-Maxence/Brenouille » et peut vous amener à entendre évoquer les noms de :

- Allée des Artisans,
- Impasse de Gilocourt,
- Rue du Corroy,
- Rue du Poirier

Par ailleurs, comme le dit l'adage, il faut rendre à César ce qui lui appartient, au moment de la retranscription du précédent article, il a été systématiquement attribué le terme « rue » alors qu'il s'agit d'allée pour celles-ci : Jacques Brel, Georges Brassens, Paul Gauguin, Marcel Pagnol, Jacques Prévert, Saint-Exupéry, Voltaire (au lieu de square) et pour Chopin c'est un parc. Rassurez-vous, vous n'avez pas changé d'adresse et nous sommes convaincus que vous aurez rectifié par vous-même.

La Zone Industrielle nommée PONT - BRENOUILLE est le prolongement de celle de Pont-Sainte-Maxence, des industries sont venues faire la conquête de l'ouest de la ville en s'implantant sur (à l'époque) la RD 123, notamment avec la CERABATI (céramique) en 1882, la SAF (soudure) en 1909, la SALPA (cuir) en 1929 et la Papèterie en 1932...

Vers la fin des années 70, le territoire ouest de Pont-Sainte-Maxence affiche complet en industries, la zone devra donc s'étendre sur Brenouille sur les futures artères baptisées Poirier, Artisans, Corroy et Gilocourt. Une des plus anciennes de Brenouille encore en activité est Initial Textiles (implantée en 1988).

Avant l'implantation des entreprises de la rue du Corroy, il y avait un terrain de moto-cross très prisé à l'époque.

Autrefois, pour rallier Pont-Sainte-Maxence, il fallait traverser la ligne de chemin de fer. Par sécurité, vers 1969, fut créée en amont une petite déviation avec un pont qui surplombe la voie ferrée. L'ancien tracé condamné et divisé en deux parties est devenu « L'Allée des Artisans » et « L'Impasse de Gilocourt » repères n°1 et 4). Et la déviation actuelle (repère n°6) et le pont (repère n°6b en page de droite) mis en œuvre pour mieux desservir Pont-Sainte-Maxence par la nouvelle RD 200 édifée en 1972.



La rue du Corroy (accès aux entreprises implantées au bord de l'Oise) se refait une jeunesse en 2019. (Repère n°3 en page de droite)



A droite, l'accès à la déchetterie par l'ancien tracé reliant Pont-Sainte-Maxence à Brenouille qui traversait la ligne de chemin de fer par passage à niveau. C'est l'Allée des Artisans (Repère n°1 en page de droite). La ligne droite est la « déviation » mise en place à la fin des années 60 avec un pont chevauchant la voie ferrée (Repère n°6 en page de droite)



Carrefour Brenouille / Cinqueux / Les Ageux / Pont-Sainte-Maxence. Avant 1970, la route de droite (pont de chemin de fer) pour rallier Pont-Sainte-Maxence n'existait pas, il fallait aller tout droit. (Repère n°7 en page de droite)

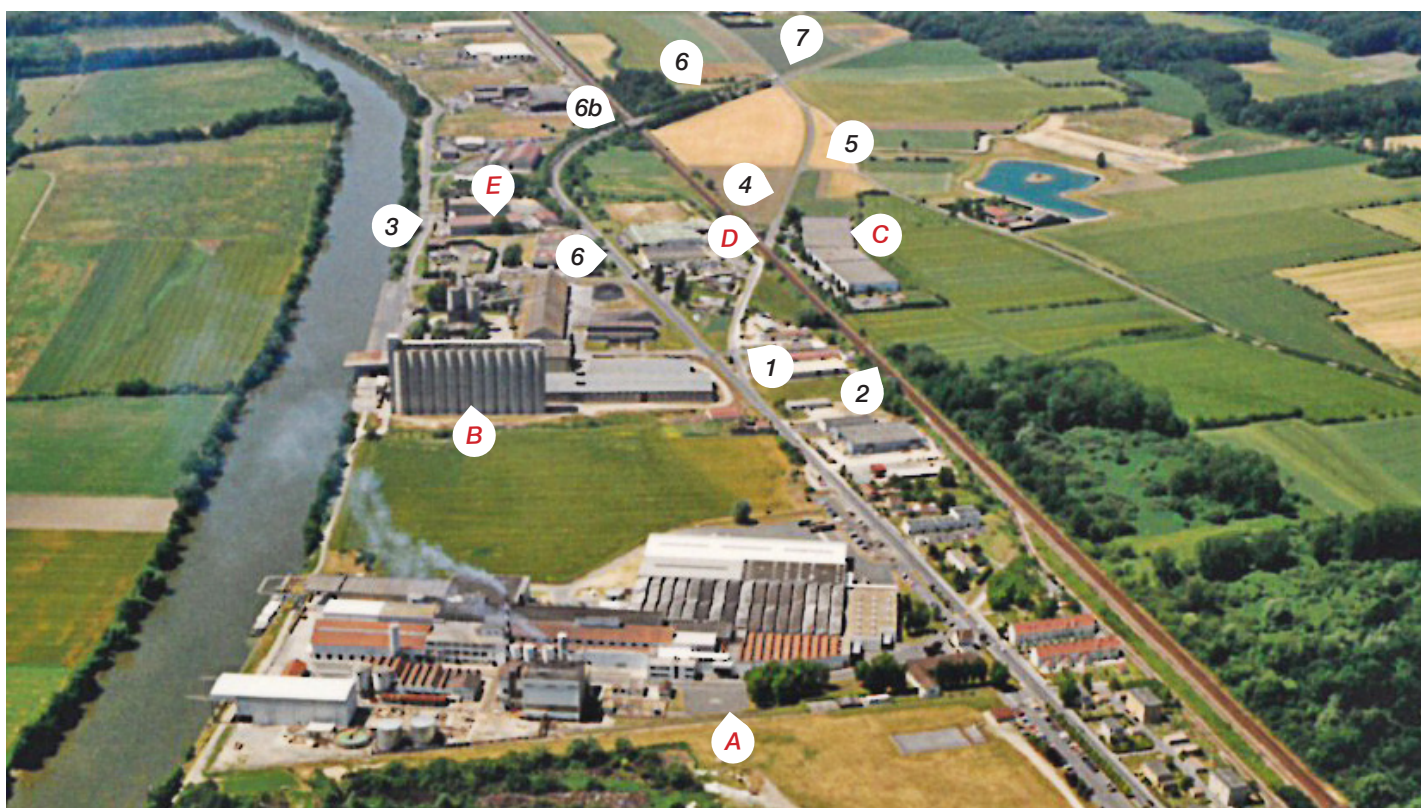
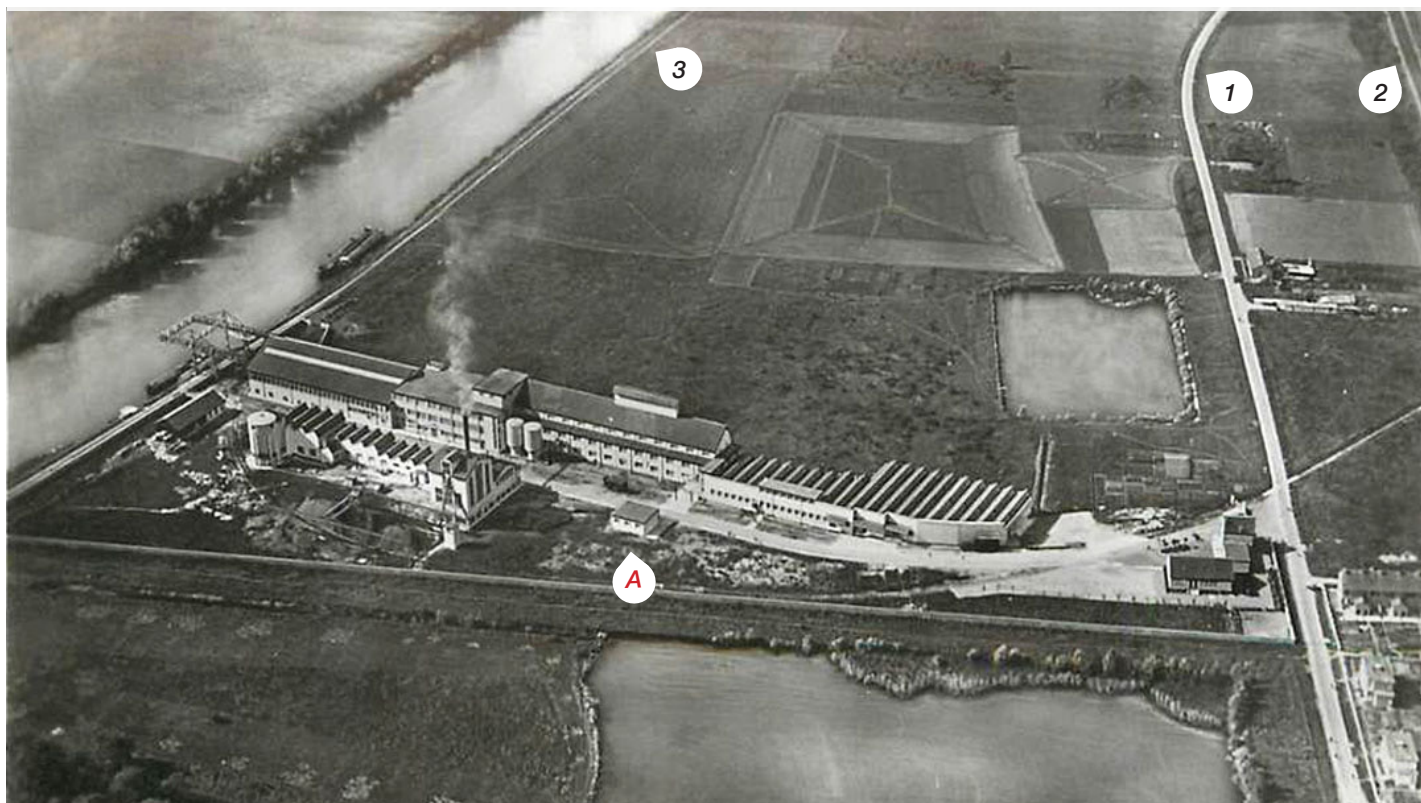


La continuité de l'ancienne route de Pont (aujourd'hui Impasse de Gilocourt), et à gauche, l'accès à la commune Les Ageux. (Repère n°5 en page de droite) En vert : la société ECOPLASTICS



Ancienne maison garde-barrière de l'ancien tracé Brenouille - Pont-Sainte-Maxence devenu aujourd'hui Impasse de Gilocourt et Allée des Artisans. (Repère D en page de droite)

Ci-dessous, comparaison sur une cinquantaine d'années de la Zone Industrielle PONT - BRENOUILLE
(la photo couleur date de 1998)



- 1 - Virage et ancien tracé de la route reliant Pont-Sainte-Maxence à Brenouille. Cette voie (aujourd'hui) sans issue menant à la déchetterie est devenue « L'Allée des Artisans »
- 2 - Ligne de chemin de fer
- 3 - Chemin de Halage rebaptisé « Rue du Corroy » pour la ZI Pont - Brenouille
- 4 - Partie de l'ancienne route Pont - Brenouille devenue « Impasse de Gilocourt »
- 5 - Ancien carrefour Brenouille - Pont - Les Ageux (aujourd'hui Brenouille - Les Ageux)
- 6 - Nouveau tronçon Pont - Brenouille apparu vers 1969 et (6b) le pont de chemin de fer
- 7 - Carrefour actuel Pont - Brenouille - Les Ageux - Cinqueux (Monceaux, Liancourt, Creil)
Croisement RD 29 et l'ex RD 123

- A - Papèterie de Pont-Sainte-Maxence créée en 1932 (aujourd'hui la Paprec depuis 2011)
- B - Silo à Grains créé en 1972
- C - Anciens entrepôts de la SAF, « Impasse de Gilocourt » Société ECOPLASTICS depuis 2001
- D - Ancienne maison garde-barrières
- E - Initial Textiles créé en 1988 « Rue du Poirier » Cette rue délimite les territoires de Pont et de Brenouille

Ils ne se sont pas privés de désert (Partie 1) (par C.A GILOT)

En décembre 1978 naissait le mythique Rallye Paris - Dakar qui, encore aujourd'hui est toujours d'actualité, bien que beaucoup de choses ont changé entre-temps dans son concept.

Il y a tout juste 40 ans, le P'tit Brenouillois **Claude Corbetta** associé à un autre Isarien, **Hervé Cotel** performaient dans cette aventure de façon magistrale.

Deux autres Brenouillois ont aussi participé à cet emblématique rallye, mais dans l'assistance : **François Pruvot** et **Chantal Delaruelle**.

1/ Introduction

Dakar en Amérique du Sud ?!

Pour les générations actuelles qui suivent chaque année cette course, il convient tout de suite d'apporter certaines précisions avant de passer au vif du sujet.

À partir de 2009, le Rallye Paris-Dakar devient le Rallye Dakar et se déroule pour la première fois en Amérique du Sud (et non en Europe et Afrique). Cette décision fut prise en février 2008, suite aux menaces d'attaques en Mauritanie sur des pilotes français, ce qui avait entraîné l'annulation de l'édition 2008.

Sachant qu'il s'agit de la continuité et de l'esprit qu'avait créés Thierry SABINE, les organisateurs décident donc de conserver l'identité « Dakar ». Le Rallye Dakar devient de ce fait une marque conforme à son créateur, d'où certaines polémiques :

« Un Paris - Dakar qui se déroule en Argentine ne doit pas s'appeler Paris - Dakar ».

Le Tour de France cycliste a bien des étapes qui passent par l'étranger. Les véritables Rillettes du Mans de grande distribution ne sont pas fabriquées dans la ville du Mans, que les Champignons de Paris ne sont plus de Paris, que la crème Chantilly n'a pas été inventée à Chantilly et on n'en fait pas tout un plat ! Mais plutôt son repas.

Paris - Dakar : l'original

En 1978, Thierry SABINE, déjà fondateur de l'Enduropale du Touquet, créé et organise pour professionnels et amateurs le Rallye Paris-Dakar, une course mêlant motos, autos, camions sur une distance de 10 000 km qui partira de la Place du Trocadéro. Entre 1979 et 2008, seulement 11 éditions partiront de Paris. Parmi les autres villes de départ : Versailles, Rouen, Grenade, Arras, Marseille, Clermont-Ferrand, Barcelone, Lisbonne. Il y aura même des éditions Dakar - Dakar.

2/ Claude Corbetta

Bio express : Les Parisiens Daniel et Simone CORBETTA accompagnés de leurs 3 enfants **Claude**, Bernard et Gilbert viennent s'implanter à Brenouille en 1962 dans ce qui était à l'époque le nouveau Brenouille (l'étendue de la rue de la Libération) dans un pavillon tout neuf construit par un maçon de la commune, un certain Jacques PRUVOT. D'ailleurs concernant ce dernier, son fils François deviendra très pote avec les enfants CORBETTA, sachant que Bernard et Gilbert feront aussi partie de la Fanfare des Pompiers de Brenouille dirigée par Jacques PRUVOT.

Claude CORBETTA sera électricien dans une entreprise de Villers-Saint-Paul avant de se spécialiser en électricité automobile, exerçant sa profession dans le grand garage de Senlis Delacharley. Claude a comme surnom : « **L'étincelle** ».



Le BUGGY - CITIZEN du TEAM COTEL du Paris -Dakar édition 1981
Véhicule artisanal entièrement confectionné à Senlis chez Hervé COTEL



Couverture du règlement détaillé

Fiche d'engagement à dûment compléter



Hervé COTEL et Claude CORBETTA dans l'hebdomadaire PARIS-MATCH

Claude participe à plusieurs rallyes régionaux avec comme co-pilote son frère Gilbert. C'est lors d'un de ces rallyes qu'il rencontre Hervé COTEL, un cinéaste-conférencier qui a aussi pour sa profession couru dans des rallyes-raid en Afrique du Nord.

Hervé, qui a envie de faire le Paris-Dakar, propose à Claude de l'accompagner en tant que Co-pilote. Le projet d'Hervé étant de construire et de confectionner son propre BUGGY de A à Z. Ce chapitre sera évoqué plus amplement dans la Partie 2 de cet article « Les Couloirs du Dakar », dans le prochain P'tit Brenouillois.

Un budget à ne pas négliger

Mais revenons à cette édition de 1981. La participation à un Paris - Dakar reste néanmoins un investissement assez coûteux.

Tout d'abord le financement du véhicule qui doit être conforme au règlement (arceau de sécurité, filets latéraux, harnais de sécurité, extincteur, anneau prise de remorque à l'avant et arrière, avertisseur sonore puissant, phares devant être allumés en permanence, etc)

Puis les droits d'engagement, tarifés en Francs pour l'époque (en 1981) :

entre 10 000 et 15 000 Francs pour un véhicule avec publicité organisateur.

entre 20 000 et 30 000 Francs pour un véhicule sans publicité organisateur.

Puis le prix d'engagement de 2 000 Francs pour chacun des pilotes, qui comprend petit déjeuner, repas du soir, assurance de rapatriement.

Les frais de rapatriement de retour pour les véhicules étaient de 1 600 Frs pour une auto, 370 Frs pour une moto et 2 600 Frs pour un camion. Les propriétaires prendront livraison de leurs véhicules à Toulon.

L'équipage COTEL - CORBETTA quant à lui tourne avec un budget autour de 65 000 Francs, dont les deux-tiers fournis par leur sponsor Citizen, alors que celui des Range Rover - VSD atteint les 1 000 000 de Francs pour 2 voitures, 1 camion et... un avion d'assistance. Quant à Citroën, le budget est 3 fois plus élevé que pour Range Rover.

Pour ceux qui voudraient s'amuser à convertir ces sommes en Euros, il faut préciser qu'avant le départ de cette édition 1981, le SMIC mensuel brut était de 2 563,55 Frs (soit 341,25 €), et qu'aujourd'hui il est de 1 554,58 €. Il convient donc de tenir compte de l'inflation pour les calculs.



Paris - Dakar 1981

Hervé COTEL et Claude CORBETTA sont au départ. Ils ont respectivement 32 et 31 ans. Parmi les 302 engagés, on retrouve : 115 motos dont les expérimentés Cyril NEVEU (vainqueur des 2 premières éditions) et Hubert AURIOL.

171 autos

16 camions

Les véhicules d'assistance sont aussi des concurrents à part entière à l'exception bien sûr qu'ils restent derrière leur équipage. Nos petits amateurs Isariens et leur Buggy-Citizen seront confrontés à du beau monde avec entre autres :

- Jacky ICKX (sextuple vainqueur des 24 heures du Mans et double vice-champion du monde de Formule 1), associé à Claude BRASSEUR (célèbre acteur français) sur une Citroën CX
- René METGE (pilote chevronné, Champion de France de Supertourisme et 6 participations aux 24 heures du Mans avec une 19^{ème} place en 1979), associé à Bernard GIROUX (journaliste sportif vedette de TF1) sur une Range Rover.
- Jean-Claude BRIAVOINE (pilote spécialisé dans les rallyes de Tunisie, Algérie, les Pharaons. 17^{ème} des 24 heures du Mans en 1978) sur une Lada Niva
- Les Frères MARREAU (2^{èmes} en 1979 et 3^{èmes} en 1980 du Paris-Dakar) avec une Renault 20 turbo

L'aventure démarre le 1^{er} janvier 1981 pour 10 000 km répartis sur 3 semaines de course, avec au programme 18 étapes (qui dans le jargon rallye, sont appelées spéciales) d'un minimum de 250 km, jusqu'à 800 km + 1 journée pour la traversée Sète - Alger + 1 journée de repos.

Dans le livret du règlement fourni aux participants, Thierry SABINE dans son éditto plante le décor par ces phrases :

« N'oubliez jamais que le Rallye Paris-Dakar est une course intense et dure, contre les autres et contre soi-même, et que la notion de vitesse et de temps est la première à intervenir dans le classement mais également, et surtout, dans l'élaboration et l'application stricte et sans détour du règlement. »

« L'Afrique vous accueille certes à bras ouverts, mais ne manquera pas de vous juger si vous n'êtes pas à la hauteur. »

Photos : Claude CORBETTA et Hervé COTEL entourent le même BUGGY de leur exploit, à l'exception que le sponsor a changé et que d'autres modifications ont été apportées.

Ce BUGGY fera l'édition de 1982.

Puis la représentation du Buggy de COTEL - CORBETTA édition Dakar 1980 en modèle réduit



Le Quotidien

Tous les jours, lever à 5h30, et être prêts à 7h le départ. Si les concurrents partent de Paris en plein hiver, la traversée des pays africains se déroulera sous une moyenne de 32°C. L'édition 1981 passera par l'Algérie, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Chaque étape propose son lot de surprises où il faut rester en permanence concentré que ce soit dans la brousse, dans le désert, où chaque gué, chaque ornière, chaque nuage de sable recèle le danger. Le plus redoutable se présente au moment du dépassement d'un concurrent. Avec tout ce brouillard de poussière, il est impossible de voir ce qui se passe devant le véhicule qui vous précède. Les manœuvres d'approche et de dépassement nécessitent des précautions infinies. Cela peut durer plusieurs kilomètres pour doubler un seul véhicule reconnaîtra le pilote du Buggy.

En plus de son rôle de navigateur, Claude renseignait Hervé sur les témoins d'huile et de température afin que le pilote puisse se concentrer uniquement sur la route, car la moindre fraction de seconde d'inattention peut être fatale. Chaque soir, le duo ralliait l'arrivée épuisé avec des maux de dos, courbatures et bras en compote. Suivant les difficultés du parcours, la vitesse du Buggy oscillait entre 100 et 170 km/h. Donc pas le temps de faire du tourisme, ni de s'arrêter à une boutique de souvenirs, juste le droit de « bouffer » de la poussière sans modération. Seule la performance chronométrée compte.

Un finish à fond et sans modération

A la 14^{ème} étape, le duo COTEL - CORBETTA est 3^{ème} du général (classement auto) à 39 mn des 1^{er} (METGE - GIROUX) et 7 mn des 2^{ème} (BRIAVOINE - DELIAIRE).

A la 16^{ème} étape, classement général inchangé, mais notre duo n'a plus seulement que 15 mn de retard sur les premiers et 13 mn sur les seconds.

Au final, à la 18^{ème} et dernière étape, **Hervé COTEL et Claude CORBETTA** finissent à la **deuxième place du général**. Mais surtout, ils sont **vainqueurs de la catégorie 6** (véhicules de moins de 3,5 T non issus d'une fabrication de série existante).

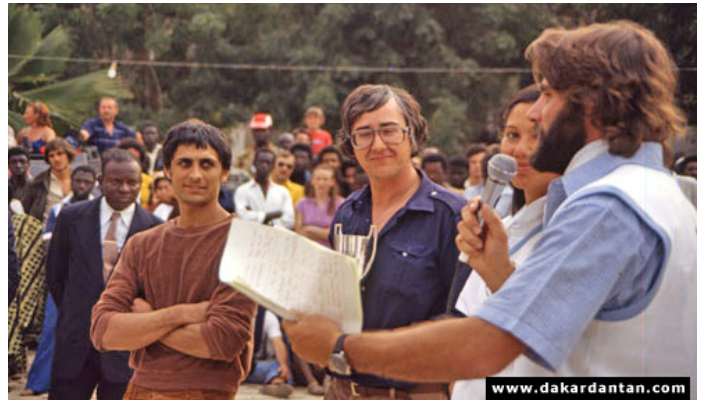
Le journal « **Le Parisien** » consacrera un article au retour de nos deux héros et tirera : « **L'incroyable aventure de deux Artisans** ». Le quotidien salue la performance du duo par cette phrase : COTEL et CORBETTA sont plus que des amateurs confrontés aux pros, ce sont surtout des artisans défiant les industriels.

Lors de l'interview, Claude donne ses impressions : *« C'est dur, très dur, cette course, que ce soit physiquement, nerveusement, moralement .../...La course a démarré à une allure folle, il fallait suivre. C'est pourquoi la plupart n'ont pas tenu ».*

« *Lorsque nous sommes revenus à 15 minutes du Range Rover de METGE et GIROUX, l'idée de gagner nous a fleuri l'esprit* ». Qu'est-ce qui leur a donc manqué pour gagner ?? : « *Deux ou trois crevaisons de moins et moins de problèmes de carburation* ».

A noter que l'équipage COTEL - CORBETTA totalisera 3 Paris - Dakar. Avant cette 2^{ème} place en 1981, notre duo a terminé 13^{ème} de l'édition 1980, puis malheureusement 48^{ème} en 1982. Claude fera un 4^{ème} Dakar en 1984, mais cette fois-ci à bord d'un véhicule d'assistance du TEAM COTEL (un Volvo C303), mais sera contraint à l'abandon. Quant à Hervé COTEL, il participera à d'autres Paris - Dakar.

Justement, le Buggy (dossard 105) de l'édition 1980 fut l'objet d'une reproduction en modèle réduit.



Claude CORBETTA, Hervé COTEL et Thierry SABINE lors de la remise des Prix à Dakar récompensant leur deuxième place

Les sports de l'Oise

HERVÉ COTEL ET CLAUDE CORBETTA DEUXIÈMES DE PARIS-DAKAR

L'INCROYABLE AVENTURE DE DEUX "ARTISANS"

HERVÉ COTEL et CLAUDE CORBETTA ont remporté la deuxième place de la Paris-Dakar 1981. L'article raconte leur aventure épique à travers le désert africain, leurs difficultés techniques et physiques, et leur victoire finale. Il mentionne également d'autres événements sportifs locaux de l'Oise.

REGARDS SUR L'ATHLÉTISME

LONGUEUR ET TRIPLE SAUT : NIVEAU MODESTE

Cet article analyse les performances des athlètes locaux en longueur et triple saut, soulignant le niveau modeste de ces disciplines à l'échelle nationale.

RUGBY (TROISIÈME SÉRIE)

SENILIS SÈVÈREMENT BATTU

Cet article rapporte les résultats d'un match de rugby à XIII, où Senilis a subi une défaite écrasante face à son adversaire.

Page du quotidien «Le Parisien» consacrée à l'exploit de nos 2 Isariens.

40 ans après :

Ironie du sort, **Hubert AURIOL**, athlète pour la première fois de la catégorie moto de cette même édition est décédé le 10 janvier 2021.

L'acteur **Claude BRASSEUR** est décédé en décembre dernier. Il y a tout juste 35 ans cette année que le fondateur **Thierry SABINE** et **Daniel BALAVOINE** (*) sont décédés suite à un accident à bord d'un hélicoptère au Mali sur ce rallye le 14 janvier 1986.

(*) **Daniel BALAVOINE** : Nom donné à notre Espace polyvalent en son hommage par décision du Conseil Municipal au printemps 1993

Retrouvez dans le prochain P'tit Brenouillois, la deuxième partie de cette aventure qui sera intitulée « Les coulisses du Dakar », avec l'entrée d'un 3^{ème} acolyte : François PRUVOT.

Patrimoine Art & Traditions *(par Michel ESPARGELIÈRE)*

Encore une année sans l'exposition « Les crèches de nos villages »



Crèche de l'église

Malgré tout l'association a restauré les 3 bergers de la grande crèche de l'église de Brenouille et installé la crèche dans l'église de début décembre à début janvier. Eglise ouverte tous les jours de 14h à 17h.

Nous avons profité du décor pour réaliser des photos avec les rois mages, nouvelle acquisition de l'association pour les prochaines expositions.

Vous pouvez voir l'ensemble des photos sur www.pat-brenouille.fr



Les Rois mages

Restauration

L'église de Brenouille se fait une beauté - Remplacement de la demi-lune qui était prête à tomber.

Le nouvel ensemble d'un seul bloc (180 kg) a été hissé et posé.

Cette demi-lune a déjà été remplacée plusieurs fois comme en témoignent les inscriptions dans la pierre.

1998- Entreprise MERLE / 1938 - COTTEREAU Roger

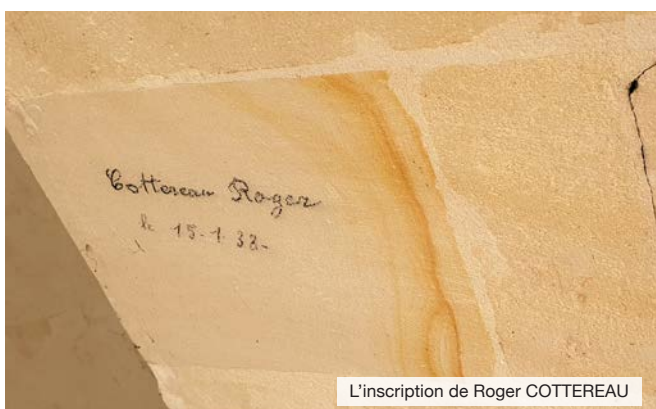
Histoire :

L'inscription « 1938 - COTTEREAU Roger » figure sur la vouite

On retrouve cet homme sur la liste de recensement de RIEUX en 1936, rue de la Gare comme maçon originaire de Monceaux.



Demi lune avant travaux



L'inscription de Roger COTTEREAU



Nouvelle Demi lune

Fil d'Argent (par C.A GILOT)



La vie en noir et blanc

2020 restera une année noire que toutes les associations de la commune souhaiteraient oublier. Pour autant, elle restera inoubliable vu les conséquences qu'elle aura engendrées. Pour le Fil d'Argent, ce fut aussi une année blanche, tout simplement parce qu'il ne s'est rien passé concernant les activités.

Nos aînés ont été particulièrement concernés par les restrictions gouvernementales. Toute cette génération qui a connu à la fois le cinéma et la télévision (avec une seule chaîne) en noir et blanc vient de se retrouver malgré elle à être en mode confiné, cloîtrée devant une TV qui heureusement depuis, a pris des couleurs et des chaînes.

Des grands Brenouillois qui aimeraient pouvoir déployer le drapeau blanc afin de sortir de ce trou noir qui leur permettrait de se retrouver enfin autour d'un banquet dansant. Mais voilà, la Covid est devenue leur bête noire.

Ceux qui ont connu les guinguettes, l'ambiance de Saint-Germain-des-Prés créée et immortalisée par Juliette GRECO (*), muse vêtue de ses robes noires, et enfin les Yéyés. Trois générations dansantes qui leur ont fait passer de mémorables nuits blanches voudraient eux aussi s'amuser.

Nos fils Argentés avaient pour habitude de revivre ces moments qui ont jalonné leur jeunesse plusieurs fois dans l'année à l'Espace Balavoine. Bien qu'au niveau anatomie, cela devient plus fragile, cela n'empêche que physiquement, nos aînés peuvent encore danser, les articulations ne sont pas encore rouillées.

(*) *La chanteuse et actrice Juliette GRECO a longtemps habité dans une commune cousine de la nôtre, en l'occurrence Verderonne, située à 6 km de Brenouille.*

Verderonne tout comme Brenouille faisaient partie jusqu'en 2015 du canton de Liancourt (Depuis, notre village est rattaché au Canton de Pont-Sainte-Maxence).

Juliette, cette « Belle Fée Gore » qui a réussi à « confiner » avant l'heure la France entière devant son poste de télévision le temps d'un feuilleton culte en 1965.

Photo panoramique en haut de page : Yves ANQUEZ (2ème en partant de la gauche) lors d'un repas dansant du Fil d'Argent en 2019.

Au centre, la chanteuse Marcelle, sosie vocal de Michèle TORR, tout de noir vêtue (symbolisant aussi Juliette GRECO).

Photos noir et blanc ci-contre : Yves ANQUEZ lors des Vœux du Maire à l'Espace Daniel BALAVOINE en 1997



Pour Noël, les adhérents ne sont pas restés «chocolats»

À peine le deuxième confinement « d'automne » terminé, chaque membre du Bureau a eu carte blanche pour aller distribuer une boîte de chocolats au domicile de chacun des adhérents et ainsi prendre de leurs nouvelles.

Le Président Alain KOENIG a reçu par la suite de nombreux coups de fil de remerciements pour cette initiative.

Hommage à Yves ANQUEZ

La série noire continue en ce début 2021 pour le Fil d'Argent. En effet, Yves ANQUEZ nous a quittés ce 1^{er} janvier.

Notre P'tit Brenouillois était le Secrétaire du Bureau de l'Association et organisateur des tournois de belote.

Yves fut aussi Conseiller Municipal sous un des mandats de Thierry NOLLET de 1995 à 2001, membre aux Commissions des Fêtes, Travaux, Sports, Sécurité, Espaces verts.

Avant de rejoindre le Fil d'Argent, Yves a été durant les années 90 Trésorier, puis Secrétaire de l'Association des Jardins Familiaux. Son épouse Françoise en a été Vice-Présidente en 1994 et elle aussi, aujourd'hui fait partie du Bureau du Fil d'Argent.

Enfin, Yves a été entraîneur au Football-Club de Brenouille, et a aussi organisé la venue de nos jeunes footballeurs sur le plateau de l'émission dominicale Téléfoot sur TF1 pour assister à la diffusion en direct dans le public.

Le Président, les membres du Bureau et les adhérents adressent toute leur sympathie à son épouse Françoise.

En cette nouvelle année, après avoir mangé son pain noir, on espère que le Fil d'Argent va pouvoir manger son pain blanc en réinstaurant ses repas dansants, des moments qui seront à marquer d'une pierre blanche.

Mais pour le moment, que ce soit 2020 ou 2021, c'est bonnet blanc et blanc bonnet, de quoi se faire des cheveux blancs.



C.R.A.B.B. (Club Rural Associatif du Basket Brenouillois)

(par Alain DUFÊTRE)

Nos entraînements avaient repris en septembre et quelques matchs avaient pu être joués. Malheureusement mi-octobre, suite aux décisions gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19, nous avons été contraints comme de nombreux autres clubs sportifs de fermer à nouveau nos portes.

Malgré cette fermeture, le Père Noël est venu le mercredi 16 décembre récompenser nos plus petit(es) basketteur(ses) en déposant des cadeaux à leur intention. La distribution a eu lieu dans l'entrée du gymnase et chaque jeune a récupéré en respectant les consignes sanitaires, un Père Noël en chocolat et une gourde isotherme marquée de son prénom.

Les 13 et 14 janvier 2021, les jeunes des catégories mini-poussins, poussins et benjamins/minimes ont eu la chance de pouvoir revenir au gymnase pour retrouver notre chère balle orange, dribbler, courir et marquer des paniers. Ce fut une très courte reprise puisqu'avec l'annonce du couvre-feu ramené à 18H00, les entraînements ne peuvent plus avoir lieu. Mais c'était l'occasion de revoir nos jeunes et de garder le contact avec eux.

Nous attendons avec impatience le jour où nous pourrons à nouveau rejouer et vous retrouver à l'occasion des entraînements, des matchs ou des tournois.



Quelques mini-poussins et leur coach Christine le 16 décembre 2020





Vous souhaitez vendre un bien immobilier ?

Bénéficiez d'une

ESTIMATION GRATUITE AU JUSTE PRIX DE VOTRE BIEN !

CHOISISSEZ LA QUALITÉ
D'UN RÉSEAU LEADER :
1 500 conseillers
+ de 27 000 biens



Votre conseiller immobilier SAFTI vous offre :

- ✓ Une estimation personnalisée à votre domicile.
- ✓ Une réelle expertise sur les prix de votre quartier.

Arnaud DOLESKY
Tél. : 07 82 20 40 40
arnaud.dolesky@safte.fr

Agence immobilière - 85400 BOURGNEUF - 07 822 20 40 40

Confiez-nous votre projet en toute sérénité !

Copyright © 2016 SAFTI144 - Ne pas jeter sur la voie publique



Renée et Claude GUERLIN. Fête Communale 2002

En 2011, il a fallu que les marcheurs se reconnaissent dans le nom de l'association. Patrick CHATEL, avec un soupçon de malice, propose « Les Cyclo-Pattes de Brenouille » car nous sommes tous un peu psycho-pates !!! Le nom est retenu par le bureau. S'enchaîne alors une modification du logo. Malheureusement, les sections vélo route et VTT n'ont plus trouvé de bénévoles pour gérer ces activités.

L'association continue de vivre avec un esprit convivial indémodable.

Plus encore car des sorties week-end sont organisées : traversée de la baie de Somme en 2012, Le Tréport et le chemin des douaniers en 2014, le musée de la mine à Lewarde près de Douai et les champs de bataille de l'Artois en 2016, l'Audomarois autour de St Omer avec visite d'une brasserie en 2018. L'intérêt devenant de plus en plus fort, il a été décidé de faire ce genre de sortie tous les ans. En 2019, nous avons visité le boulonnais et le cap Gris Nez.

En 2020 était prévu un séjour dans la région de Reims avec visite de cave.

Malheureusement, la situation ne l'a pas permis et nous avons cessé nos activités.

Je terminerai par un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont fait vivre et qui continuent de faire vivre encore cette association emblématique de Brenouille.

Que de chemins parcourus depuis maintenant 24 ans pour vous rappeler les différents Présidents et Présidente : Jean-Pierre MATHIEU, Claude GUERLIN, Bernard PRON, Etienne SAILLIOT, Sylvie MERLIOT, Patrick CHATEL et actuellement Joël HUSSE.

Nous comptons sur vous pour rejoindre cette bande conviviale et finalement bien sympathique afin de nous aider à aller plus loin. Pourquoi ne pas recréer les sections perdues (vélo route et vtt). Les Cyclo-Pattes, c'est la vie de château.



Renée GUERLIN montre la voie



39 participants le jeudi 3 octobre 2019, c'est le record (devant le château de Monchy-Saint-Eloi)

J.J.C.B. (Judo Jujitsu Club de Brenouille) (par *Gérald MERAUX*)

Le Judo Jujitsu Club de Brenouille a eu le plaisir de vous retrouver individuellement à votre domicile pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année avec notre traditionnelle remise de chocolats de Noël.

C'était un moment important que nous voulions partager avec vous dans ce contexte si particulier.

Nous avons débuté cette année par de sombres retrouvailles malheureusement nous sommes tous victimes de la fermeture de notre association. Nous avons l'espoir de pouvoir enfin nous retrouver pour partager dans notre dojo la pratique.

Le club organise des sorties extérieures à thème dans le cadre des mesures sanitaires.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Contact **Gérald** notre professeur au **06 87 61 78 06**.



F.R. Les Ageux (Foyer Rural de Les Ageux) (par *Abdelkader HAMMADI*)

Le Foyer Rural de Les Ageux a conclu une entente avec la commune de Brenouille par la création d'une Section Football Les Ageux-Brenouille.

Cela nous demande d'avoir une nouvelle organisation et pour cela nous aurions besoin de plus de personnes afin de pouvoir accueillir et entraîner nos licenciés.

Le Foyer Rural de Les Ageux Section Football souhaite se renforcer.

Nous sommes à la recherche de personnes bénévoles femmes ou hommes voulant s'investir et intégrer un club familial pour prendre des responsabilités en tant que Entraîneur, Dirigeant, Accompagnateur, en prenant en charge une équipe jeune ou adulte.

Les personnes intéressées par cette annonce sont priées de se faire connaître le plus rapidement.

Contact **HAMMADI Abdelkader** au **06 81 04 32 59**.



Energie Karaté Do Brenouille (par *Christophe BAPTISTE*)

Depuis le mois de novembre, des cours en distanciel ADOLESCENTS/ADULTES sont réalisés à l'aide de l'application **ZOOM**.

Nous nous retrouvons les lundis et jeudis de 18h45 à 19h45.

Les cours sont ouverts à tous, licenciés ou non.

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/9559954650?pwd=QjhHczRpdUtDSENGQ1Y4eXJXWTB0Zz09>

ID de réunion : 955 995 4650

Code secret : EKDB2020



Brenouille en hiver

Les Marais glacés

On peut fêter un Nouvel An avec des marrons glacés.

En ce début 2021, avec ces grandes pluies, les nappes phréatiques sont remontées à la surface, inondant les marais de la Voirie Bouillée. Puis s'est enchaînée une accalmie avec le froid formant une épaisseur de glace de 2 cm. Ce sont donc les Marais glacés 2021 de Brenouille.



APEB (Association des Parents d'Elèves de Brenouille)

(par Jessie HURTAUD)

Cette première année d'existence de l'association est assez particulière vu le contexte sanitaire mais nous avons quand même réussi à organiser quelques actions :

En novembre et décembre, l'APEB a sollicité les Brenouillois et Brenouilloises afin de collecter des produits d'hygiène pour l'hôpital de Creil. Nous avons pu constater que cet appel aux dons a été entendu car nous avons récolté plus de 200 produits d'hygiène à destination du service de réanimation mais aussi des autres services de l'hôpital. Certains nous ont même confectionné des savons maison. Pour cela nous vous remercions tous vivement ainsi que Mme SOENE et l'équipe de la pharmacie qui nous ont beaucoup aidés !



En décembre, malgré les conditions particulières, nous avons pu organiser une vente de chocolats qui a permis de récolter de l'argent pour les deux écoles de Brenouille. Un chèque a été reversé à chaque coopérative scolaire, ce qui leur permettra de financer divers projets.

Nous espérons pouvoir vous proposer de nouvelles actions en 2021.

N'oubliez pas de nous rejoindre sur notre page facebook, nous y organisons parfois des petits concours sympathiques !

Facebook : **APEB Association des Parents d'Elèves de Brenouille**

Brenouille en hiver

Il y avait bien longtemps que la neige n'était pas tombée en abondance comme ce jour-là.

Par magie, elle est venue se présenter à ce quartier entièrement neuf et moderne en lui insufflant à la fois un vrai plaisir d'antan.

Ceci fait penser à ce poème de Jacques Prévert « le bonhomme de neige »

*Dans la nuit de l'hiver
Galope un grand homme blanc*

*C'est un bonhomme de neige
Avec une pipe en bois
Un grand bonhomme de neige
Poursuivi par le froid*

*Il arrive au village
Toyant de la lumière
Le voilà rassuré*

*Dans une petite maison
Il entre sans frapper
Et pour se réchauffer
S'assoit sur le poêle rouge
Et d'un coup disparaît
Ne laissant que sa pipe
Au milieu d'une flaque d'eau
Ne laissant que sa pipe
Et puis son vieux chapeau*



PROGRAMME 2019 - 2022



Votre
collectivité
de proximité

vous accompagne
pour ...

Accessibilité
du logement

Pose d'une nouvelle
chaudière



Isolation
thermique
(combles, fenêtres, murs,
planchers...)

... AMÉLIORER LE CONFORT
DE VOTRE HABITATION !

EN MOBILISANT LES AIDES
du Conseil départemental et de l'Anah

POUR EN SAVOIR PLUS ET/OU ÉVALUER VOTRE ÉLIGIBILITÉ AU DISPOSITIF

CONTACTEZ SOLIHA AU : 0 800 674 236 Service à appel gratuits

PIG60@SOLIHA.FR

SOLIHA
SOLIDARITÉ POUR L'HABITAT



En partenariat avec :



ActionLogement



État Civil

Naissances

Emma CLAEYS, 20 Décembre 2020

Décès

Marylène DEMEUSERE-WYFFELS, épouse DIJOUX, 19 Décembre 2020

Daniel BARA, 27 Décembre 2020

Yves ANQUEZ, 1^{er} Janvier 2021

Infos Pratiques

Horaires de la Mairie

10 h à 12 h du lundi au vendredi

16 h à 17 h 30 les lundis, mercredis et vendredis

10 h à 12 h le premier samedi de chaque mois

(report au 2^{ème} samedi en cas de jour férié)

Téléphone : 03 44 70 70 70

e-mail : contact@brenouille.fr - Site internet : www.brenouille.fr

Horaires du Cimetière

du 1^{er} octobre au 31 mars : 9 h à 17 h

du 1^{er} avril au 30 septembre : 8 h à 19 h

Horaires de la Bibliothèque : Tél : 03 44 72 75 12

Mardi : 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30, et de 14 h à 17 h

Samedi : 9 h 30 à 11 h 30, et de 14 h à 16 h 15

Professions de Santé à la Place Lamartine

Cabinet Médical :

Dr FOYART, Médecin : 03 44 72 86 46

Dr GLIBERT, Médecin : 03 44 72 86 46

M^{me} ROUSSELLE, Infirmière : 03 44 70 06 85

M^{me} MOLINAS, Infirmière : 03 44 70 06 85

Pharmacie :

M^{me} SOENE : 03 44 70 06 90

Gendarmerie de Brenouille : 03 44 27 34 17

Déchets ménagers : 0800 60 70 01

Numéros Utiles

A.P.E.B Mme HURTAUD : 06 27 50 35 34

ASD.Westindies M^{me} FAZEUILH : 06 68 27 42 06

A.T.T.B (Tennis de table) M. BOICHU : 03 44 72 85 93

Brenouille Model Club M. ANIC : 06 20 86 95 38

C.C.B Brenouille (Canne de Combat et Bâton)

M. DA SILVA : 06 12 80 04 12

Comité Départemental de Spéléologie

de l'Oise M. ACCORSI : 06 22 01 68 54

Comité des Fêtes M. DÉPRET : 06 14 03 35 47

C.R.A.B.B (Basket) M. DUFÊTRE : 06 10 33 41 86

Cyclo-Pattes M. HUSSE : 06 19 09 20 66

E.K.D.B (Karaté) M. ABOUBEKER : 06 16 83 19 82

Evidanse M. PROMSY : 06 21 05 00 67

Fa Si La Jouer M. WÉMAUX 06 61 80 79 88

Fil d'Argent M. KOENIG : 06 11 09 92 84

Football Les Ageux - Brenouille

M. HAMMADI : 06 81 04 32 59

H.B.C.V (Handball) Mmes LECOMTE et HEURTEUR

Jardins Familiaux M. GERHARD : 06 41 91 07 41

J.J.C.B (Judo) M. MÉREAUX : 06 87 61 78 06

Noël Enchanté M^{me} FOYART : noel.enchante@orange.fr

Patrimoine Art et Traditions

M. ESPARGELIÈRE : 06 50 59 12 01

Propriétaires du Vert Village de Brenouille

M. FROIDEVAUX : 06 10 46 72 63

P'tit Théâtre de Brenouille

M. ORFANOS : 06 70 52 65 08

R.V.B VolleyBall M^{me} JOLY : 06 70 19 83 31

Speed R/C M. ROCQUES : 06 79 11 12 99

T.C.B.M (Tennis) M. HECQUET : 06 24 12 32 62



Ne peut être vendu

Ne pas jeter sur la voie publique